

EXIGEONS L'ANNULATION DE LA HAUSSE DE LA CSG...

MANIFESTONS JEUDI 14 JUIN

CSG. LES RETRAITÉ-E-S EN COLÈRE PÉTITIONNENT

Si le premier ministre espérait calmer la colère des retraités en exonérant 100 000 d'entre eux de la hausse de la CSG, c'est raté. Il a simplement montré que l'on peut légalement corriger l'injustice pour l'ensemble des retraités. C'est ce que les 9 organisations de retraités exigent en lançant une pétition dans tout le pays et sur internet et en appelant à des rassemblements le 14 juin.

MÉPRIS

Environ 100 000 ménages dont le revenu fiscal de référence (RFF) se situe juste au-dessus du nouveau seuil retenu pour l'augmentation de la CSG, soit 14 404 €, seraient exonérés de la hausse de la CSG.

Le comble du mépris, c'est que cette décision ne serait effective qu'en 2019 !

Les manifestations des 80 000 retraités le 28 septembre (450 à Chaumont) et les 200 000 du 15 mars (1200 en Haute-Marne) ont marqué les esprits. La presse locale s'en est largement fait écho. Emmanuel Macron lui-même, après avoir déclaré le 15 mars qu'il « ne sentait pas la colère dans le pays », l'a reconnu quelques jours plus tard en

essayant toutefois de la décrédibiliser en la qualifiant de « peur qu'il respectait » sans la trouver justifiée.

À LA RENCONTRE DES RETRAITÉ-E-S

L'ampleur de ces manifestations a contraint le gouvernement à reconnaître la place des retraités dans le pays et surtout l'impact de leur mobilisation. Et nous sommes loin d'avoir rassemblé tous les retraités qui sont prêts à agir avec nous. L'accueil réservé dans les initiatives qui se multiplient le montre.

Le 1er Mai à Chaumont et notre présence régulière sur les marchés ont été l'occasion de réunir et de contacter les retraités avec la pétition des 9 organisations. Nous allons multiplier les initiatives dans les semaines qui viennent dans les quartiers, les villes et les villages pour préparer la journée de mobilisation du jeudi 14 juin.

EXIGER L'ANNULATION DE LA HAUSSE DE LA CSG

Nous voulons rappeler aux Haut-Marnais que la hausse de la CSG a été adoptée par le vote unanime des députés de la majorité présidentielle dont madame Abba. Nous appelons les retraités à s'associer à la pétition unitaire et à exiger que cette injustice inacceptable soit corrigée. Et c'est possible : le Premier ministre a été contraint d'envisager lors du budget rectificatif du budget 2018 à la rentrée de déplacer le seuil des revenus à partir duquel la hausse sera

appliquée. Qui peut le moins peut le plus et c'est ce que nous demandons : l'annulation de la hausse de la CSG et la revalorisation de nos pensions !

Signez la pétition unitaire !

Construisons ensemble un vaste mouvement revendicatif à la hauteur de la place des retraité-e-s dans le pays, celle qu'ils ont assurée durant leur vie de travail et celle qu'ils assument aujourd'hui dans notre société.

D'après l'article de Pascal Santoni - Site de l'UCR



Une loi de finances rectificative pour annuler la hausse de la CSG,

C'EST POSSIBLE !

En 2008, Sarkozy a ainsi fait voter en une journée (!) une loi de finances rectificative pour venir au secours des banques empêtrées dans la crise financière !

Il s'agissait alors de 400 milliards d'euros...

Autant dire que rien ne doit nous retenir, retraités victimes d'une ponction de 4,5 milliards au titre de la CSG, d'exiger aujourd'hui notre dû !

22 MAI, GRÈVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

C'est une attaque d'envergure contre les services publics et les Fonctions publiques que livrent le président et son gouvernement. Les retraités, parce qu'ils ont besoin de services publics de qualité, sont particulièrement concernés, et le manifesteront le 22 mai.

Le bouclier fiscal instauré par Nicolas Sarkozy avait coûté 680 millions d'euros aux finances publiques. Les cadeaux d'Emmanuel Macron s'élèvent à 10 milliards : suppression de l'ISF : 3,5 milliards, suppression de l'impôt sur les dividendes : 2 milliards Flat tax sur les revenus du capital : 4 milliards, suppression de l'Exit Tax : 800 millions d'euros.

Haro sur la dépense publique

Mais c'est la dépense publique qui serait responsable de la dette ! La dépense publique, c'est-à-dire le financement de notre système de santé, de la protection sociale, les investissements publics, le fonctionnement des administrations. A cela il faut ajouter les cadeaux fiscaux aux entreprises : le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) a déjà coûté 62 milliards de 2013 à 2017, avec un effet quasiment nul sur la compétitivité et surtout sur le chômage ; le coût du CIR (crédit impôt recherche), lui, s'élève à près de 20 milliards depuis 2013.

La dette est un prétexte

L'invocation de la dette est un prétexte ; si ce n'était pas le cas, le gouvernement pourrait parfaitement réduire le montant des cadeaux aux plus riches qui ne profitent en rien à l'économie. Rappelons qu'au lendemain de la dernière guerre, la dette atteignait un taux de 200 % du PIB (100 % aujourd'hui), et cela n'a pas empêché de créer la Sécurité sociale et de financer d'énormes investissements pour reconstruire le pays. Rappelons aussi que 10 ans après, la dette était réduite à 30 % du PIB ! Un prétexte, car il s'agit pour le grand patronat d'en finir avec le modèle social français, ce qu'il réclame depuis 60 ans. Ce qu'il veut c'est un modèle qui soit beaucoup moins social, afin de réduire sa contribution fiscale, récupérer les secteurs rentables des services aujourd'hui publics. C'est ce que met en œuvre Emmanuel Macron.

Les retraités concernés

Des cheminots aux agents de la fonction publique, c'est la même attaque d'envergure : mettre en difficulté les services publics pour préparer les esprits à la mise en concurrence puis à la privatisation, affaiblir l'Etat et sa Fonction publique pour limiter son rôle de régulation et de redistribution des richesses. Parallèlement réduire l'ensemble des prestations sociales et les capacités d'accueil et de traitement des missions de services publics au nom de la dette.

C'est une des raisons pour lesquelles les retraités sont directement concernés par ces atteintes aux services publics. Tout au contraire les retraités ont besoin, et l'allongement de l'espérance de vie accroît ce besoin, de services publics de qualité. C'est pourquoi les retraités participeront massivement aux manifestations du 22 mai à l'appel des 9 organisations de salariés : CGT, CFDT, FO, FSU, CFE-CGC, CFTC, FAFP, Solidaires et Unsa.

INVITATION À PARTICIPER À UNE TABLE RONDE

Palestine « un peuple, une colonisation »

LUNDI 14 MAI 2018 à 20h30

salle du Patronage Laïque à Chaumont
Avec la participation de représentants des différentes religions, d'associations humanitaires, de syndicats, de partis politiques.

Les débats seront animés avec l'aide d'un journaliste de Médiapart

Ce 14 mai, nous serons à la veille des 70 ans de l'occupation, par la force, de la Palestine par des colons pour la création d'un état juif : « Israël », date que les Palestiniens appellent « nakba » (catastrophe). Depuis, que de conflits, de massacres, de violence !

LA PAIX PEUT-ELLE ADVENIR UN JOUR ?

Nous échangerons nos connaissances, nos opinions, dans le respect des convictions et intuitions de chacun.

Tous les aspects seront abordés : historiques – religieux – géopolitiques – économiques – et bien sûr et surtout humains !



Association Palestine Libre Haute Marne , 7 rue
Damrémont 52000 CHAUMONT - Courriel :
palestinelibre52@gmail.com

